INHESJ
INSTITUT NATIONAL DES HAUTES ÉTUDES DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

COLLOQUE INTERNATIONAL

Dans le cadre du programme ANR
« Violences radicales militantes » (Vioramil)

École militaire – Paris - Les 19 et 20 octobre 2017

Radicalités militantes et réponses publiques en Europe : dynamiques d'escalade et de désescalade

Les recherches sur les radicalités militantes et les politiques publiques qui leur sont dédiées ont connu un nouvel élan avec la résurgence du djihadisme en Europe, en réponse aux demandes sécuritaires des institutions qui les financent, et cela influe inévitablement sur leurs problématiques. Nombre de recherches (-actions) en cours proposent d'identifier les ressorts du passage et/ou du renoncement à la radicalité, tout en étant parfois soumises à des exigences particulières d'opérationnalité (détection, évaluation, efficacité des programmes de désengagement…). Il importe dans ce sillage d'aussi interroger les effets quelquefois non maîtrisés de la réponse publique sur le cours de l'action militante radicale : les dynamiques d'escalade qu'elle peut nourrir, mais aussi de désescalade qu'elle peut rechercher et qu'une approche comparative est particulièrement encline à révèler. Ce colloque ambitionne ainsi de faire dialoguer chercheurs et décideurs publics dans une réflexion doublement transversale, puisqu'elle appréhende horizontalement des radicalités militantes porteuses d'idéologies différentes (extrêmes gauches, extrêmes droites, djihadismes, etc.), tout en questionnant leurs évolutions en miroir des actions publiques qui leurs sont consacrées.

1/ **Tour d'horizon des politiques européennes de prévention de la radicalisation :** vers l'émergence de paradigmes communs ?

Ce colloque sera composé de deux sessions. La première propose un tour d'horizon des politiques de régulation – et plus particulièrement de prévention – des radicalités militantes, dont le développement a bénéficié d'un élan commun aux pays européens au mitan des années 2000 et à la faveur du développement de mouvements transnationaux (alter-mondialismes, djihadismes…). Quels pays européens s'investissent dans la prévention des mouvements radicaux ? Quels sont les ressorts de la mise en œuvre de ces dispositifs, et en quoi consistent-ils ? À quelles problématiques répondent-ils et quelles sont les modalités de la prévention ainsi promue ? Par-delà ces initiatives éclatées, est-ce que se dessinent des doctrines et des paradigmes communs aux pays européens ? La question se pose

en effet au regard du caractère transnational des radicalités militantes, qui justifie un renforcement de la coopération internationale et une volonté d'élaborer des stratégies communes. L'Union européenne se dote par exemple d'une stratégie antiterroriste en 2005 qui s'est peu à peu affinée pour notamment inclure un volet préventif, lequel consiste principalement en un réseau d'échanges de bonnes pratiques (*Radicalisation Awareness Network* créé en 2011) sans impact significatif sur les politiques nationales. Mais ces initiatives n'ont-elles pour autant aucune plus-value ? S'agissant des manifestations de rue, la coopération policière débouche par exemple sur ce qui présente les traits d'un nouveau paradigme de gestion des radicalités militantes à travers l'élaboration de la stratégie *Knowledge, Falicitation*, *Communication, Differentiation* (KFCD) qui entend favoriser les désescalades en re-légitimant à la fois l'action policière et l'expression politique recherchée par les manifestations. La doctrine des foules qui sous-tend cette stratégie invite à réfléchir aux dynamiques de (dés)escalade issues de procès de reconnaissance mutuelle, et elle s'avère potentiellement riche d'enseignements en ce qui concerne les modes de régulation et le cours des radicalités militantes, notamment du djihadisme au sujet duquel de tels effets pervers sont régulièrement soulignés.

2/ **Radicalités et réponses publiques :** quelles interactions ?

Ce rapprochement n'est guère évident (le regain d'intérêt pour la radicalisation innerve en priorité les recherches sur l'islam parfois tentées d'exceptionnaliser « leur » objet), tout en demeurant discutable, ainsi que l'ont illustré les controverses sur le djihadisme qui ont récemment occupé le devant du débat public (le djihadisme est-il un militantisme ?). Il est pourtant justifié par la continuité dans laquelle s'inscrivent plusieurs programmes de prévention en Europe (dispositifs de prévention du djihadisme inspirés de ceux créés pour d'autres militantismes, et/ou désireux d'intervenir sur des radicalités animées par des idéaux différents), et il est légitimé par le fait que ces logiques de (dés-)escalade ne sont l'apanage d'aucune lutte de contestation de l'ordre établi, fusse-t-elle sociale, politique, culturelle ou religieuse. Quelle place est-elle faite à la reconnaissance, à l'expression politique et religieuse des radicalités militantes dans les pays européens ? Dans quelle mesure cet aspect est-il tout simplement pris en compte par les politiques publiques ? Des stratégies de désescalade (KFCD) à celles des ***No demonstrations*** (empêchement de manifestations), du « Londonistan » aux grilles de lecture en termes de dérives sectaires et de délinquance qui peinent à mesurer les dimension religieuse et politique du djihadisme et donc à les intégrer à la réponse publique, les situations sont variables et nécessitent des appréciations particulières. Est-il possible de dresser, au regard de l'activité de ces réseaux d'échanges et de coopération ainsi que des résultats des recherches comparatives, un état des lieux des effets de (dés)escalades des politiques de gestion des radicalités militantes en Europe ? Par-delà les approches spécifiques à chaque pays, est-ce que des tendances communes se dégagent ? Quels en sont les effets ? Comment les mouvements radicaux réagissent-ils et s'adaptent-ils aux politiques publiques ? Quels enseignements pourraient être tirés d'une telle réflexion ?

Tandis que les recherches sur les radicalisations sont largement promues par les pouvoirs publics désireux de trouver des appuis dans la lutte contre le terrorisme, il semble plus difficile de prendre de la hauteur pour réfléchir aux effets même de l'action publique et à ses conséquences sur l'évolution des radicalités militantes – lesquelles demeurent décisives dans les processus de radicalisation, mais parfois peu visibles aussi pour qui participe de la décision publique, alors qu'elles recouvrent un enjeu central pour les démocraties européennes.

Les propositions de communication (3000-5000 signes) peuvent être envoyées à l'adresse romain.seze@inhesj.fr, avant le 15 août 2017. Des Actes seront normalement publiés à l'issue de ce colloque, dans la collection « Violences et radicalités militantes » des éditions Riveneuve.